

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

CFA MAISON DE LA COIFFURE
Maryam PLAULT et Christina MAZAUD
05.55.34.39.83
cfamaisondelacoiffure@gmail.com

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Dossier
Entretien
Inscription directe ou par un conseiller en insertion professionnelle

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

CONDITION D'ACCÈS Sur 2 ANS : - Avoir entre 16 et 29 ans (ou 15 ans sorti de 3ème) - Avoir signé un contrat d'apprentissage Sur 1 AN : - Avoir entre 16 et 29 ans, - Être demandeur d'emploi âgé de 26 ans et plus pour un contrat de professionnalisation - Avoir validé un diplôme de niveau III ; IV ou à minima les épreuves des enseignements généraux - Avoir signé un contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation avec une entreprise ** Le contrat d'apprentissage s'adresse également aux candidats de plus de 30 ans justifiant d'une reconnaissance Travailleur Handicapé ou candidat ayant un projet de création d'entreprise.

Prérequis pédagogiques :

Prérequis : 15 ANS ET + OU SORTIE DE 3 ÈME Maîtrise de la langue française

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

L'objectif de la formation CAP Coiffure par la voie de l'apprentissage est de vous transmettre les compétences et les savoir-faire nécessaires pour exercer le métier de coiffeur(se) avec professionnalisme. À travers un programme complet et une expérience pratique en entreprise, vous apprendrez à maîtriser les techniques de coupe, coiffage, coloration et soin capillaire, tout en développant un sens aigu du service client. À la fin de la formation, vous serez prêt(e) à obtenir votre diplôme et à débiter votre carrière dans le secteur de la coiffure.

Contenu et modalités d'organisation

Programme et contenu de la formation CAP Coiffure par la voie de l'apprentissage : PROGRAMME PÉDAGOGIQUE EP1 – Réalisation de prestations de coiffure Élaboration d'un diagnostic Mise en oeuvre d'une technique d'hygiène et de soin capillaire Coupe Homme & Femme Couleur Coloration, Effet de couleur Forme, Mise en forme temporaire ou durable par enroulage, coiffage EP2 - Relation clientèle et participation à l'activité de l'entreprise Accueil de la clientèle et gestion de la prise de rendez-vous Conseil et Vente de services, de matériels et produits capillaires Contribution à l'activité de l'entreprise Prévention Santé Environnement Arts appliqués et culture artistique (épreuve facultative) Domaine Général : (pas d'enseignement général en 1 AN pour les personnes titulaires d'un autre diplôme minimum un CAP) Français et Histoire-Géographie et Enseignement moral et civique Langue vivante Anglais Education physique et sportive Mathématiques - Physique/Chimie Pratique en salon de coiffure pour mettre en œuvre les compétences acquises Suivi personnalisé par un maître d'apprentissage Cette formation complète allie théorie et pratique, vous permettant de devenir un(e) professionnel(le) de la coiffure qualifié(e), prêt(e) à travailler en autonomie ou à gérer un salon.

Parcours de formation personnalisable ? Oui Type de parcours Modularisé

Validation(s) Visée(s)

CAP métiers de la coiffure - Niveau 3 : CAP, BEP (Niveau 3 européen)

Et après ?

Suite de parcours

poursuite d'études possibles Mention complémentaire coiffure Brevet Professionnel coiffure Bac Pro métiers de la coiffure Conseiller(ère) en image Brevet de Maîtrise coiffure ou exercer son activité en qualité de : Coiffeur(euse) Conseiller(ère) de vente spécialisé(e) Formateur(trice) en coiffure : Enseigner dans des écoles ou centres de formation Jurys de concours

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00551430	du 02/09/2025 au 24/06/2027	Limoges (87)	CFA MAISON DE LA COIFFURE		Non éligible	